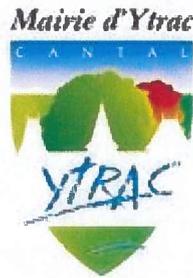


# Présentation synthétique des informations financières essentielles

Berger  
Levrault

## BUDGET 2025 ET PROJETS



### SOMMAIRE

<b>Le budget 2025</b>	<b>2</b>
<b>Maîtriser au mieux la section de fonctionnement</b>	<b>2</b>
<b>La section d'investissement</b>	<b>5</b>
<b>Les subventions aux associations</b>	<b>8</b>
<b>Le budget Maison de Santé / Gendarmerie</b>	<b>8</b>
<b>Le budget CCAS</b>	<b>8</b>

# Le Budget 2025

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le 11/04/2025

ID : 015-211502679-20250410-DEL\_29\_2025-DE



## Situation financière

Le résultat 2024 (excédent de fonctionnement) a été encore très positif : **1 111 438,36 €**. Toutefois nous sommes dans l'obligation d'affecter en réserve de **349 396,09 €** en section d'investissement.

Le report de l'excédent de l'année 2024 sur l'année 2025 en sera de **762 042,27 €**.

En comparaison, le report de l'année 2023 sur l'année 2024 s'élevait à 464 809,43 €.

La capacité d'autofinancement de la commune est suffisante pour rembourser la dette en capital.

## ➤ Maîtriser au mieux la section de fonctionnement

### Evolution des charges de fonctionnement

L'objectif est toujours de maîtriser si possible l'évolution des charges à caractère général.

L'endettement augmente significativement dès 2025 avec la continuité des travaux de la grande salle multi-activité et un emprunt de 1.5 millions d'€uros réalisés en 2024. Un nouvel emprunt de 1.5 millions d'€uros à long terme est à prévoir au budget 2025 pour payer les travaux de la salle multi activités auquel il faudra rajouter un emprunt à court terme pour attendre le déblocage des différentes subventions. Une charge nouvelle de 280 000 € est à prévoir en année pleine ; au vu des 3 millions d'emprunts que nous devons réaliser pour son financement.

### Les charges de personnels

Elles dépendent des hausses des cotisations éventuelles, de l'augmentation du point et de l'impact du GVT (Glissement Vieillesse Technicité). Les effectifs devraient rester stables (50 agents).

Des remplacements de personnels sont également indispensables pour le bon fonctionnement de nos services.

Nous devons prendre en compte cette année l'augmentation des charges patronales CNRACL de 3%. Elles passent donc de 31,65% à 34,65%. Une augmentation de 3% est prévue chaque année jusqu'en 2028 soit 37,65 % en 2026 ; 40,65% en 2027 et 43,65% en 2028.

Les remplacements prévus sont indispensables notamment sur le service restauration scolaire.

### La fiscalité

Des taux stables sont souhaitables en dehors de l'évolution des bases. C'est un objectif que l'on doit poursuivre, au vu de la crise économique et du contexte inflationniste partiellement corrigé par l'augmentation des retraites et des pensions. Il n'y aura pas d'augmentation des taux de la part de la Commune mais l'Etat a revalorisé les bases de 1.7 % en 2025.

### Nos ressources

- La DGF reste relativement stable.
- La taxe foncière reste une variable d'ajustement de nos recettes mais dans un contexte de faible augmentation des salaires et des pensions, nous ferons le choix de ne pas augmenter les taux communaux.
- L'augmentation des différents tarifs de nos prestations suivent le rythme de l'inflation conformément à notre politique du mandat.

## La section de fonctionnement 2025

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

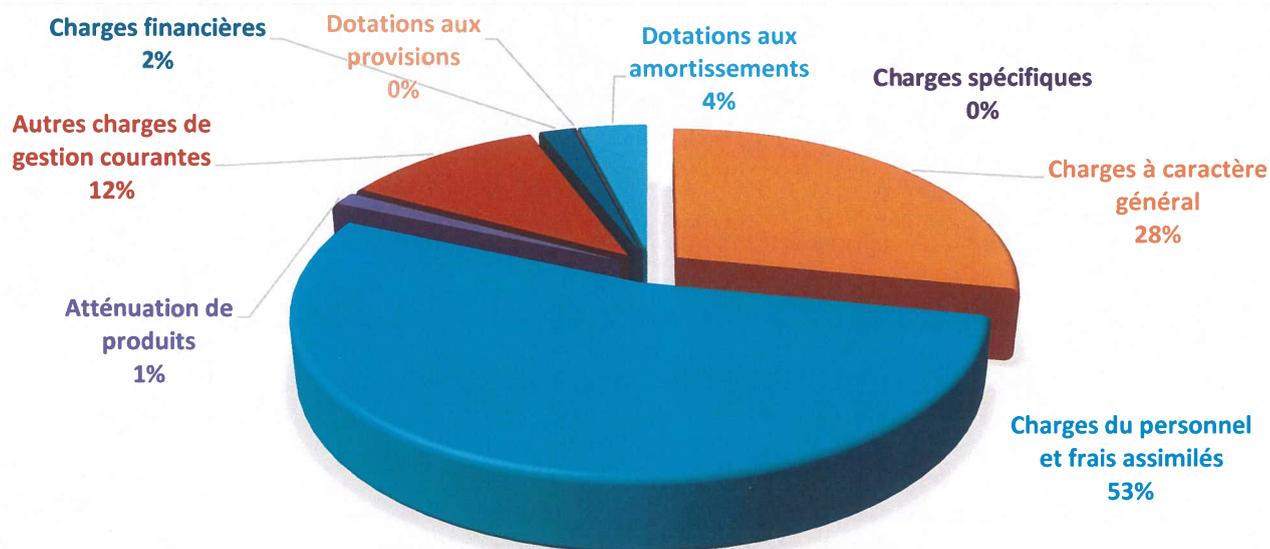
Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le 11/04/2025

Berger  
Levrault

ID : 015-211502679-20250410-DEL\_29\_2025-DE

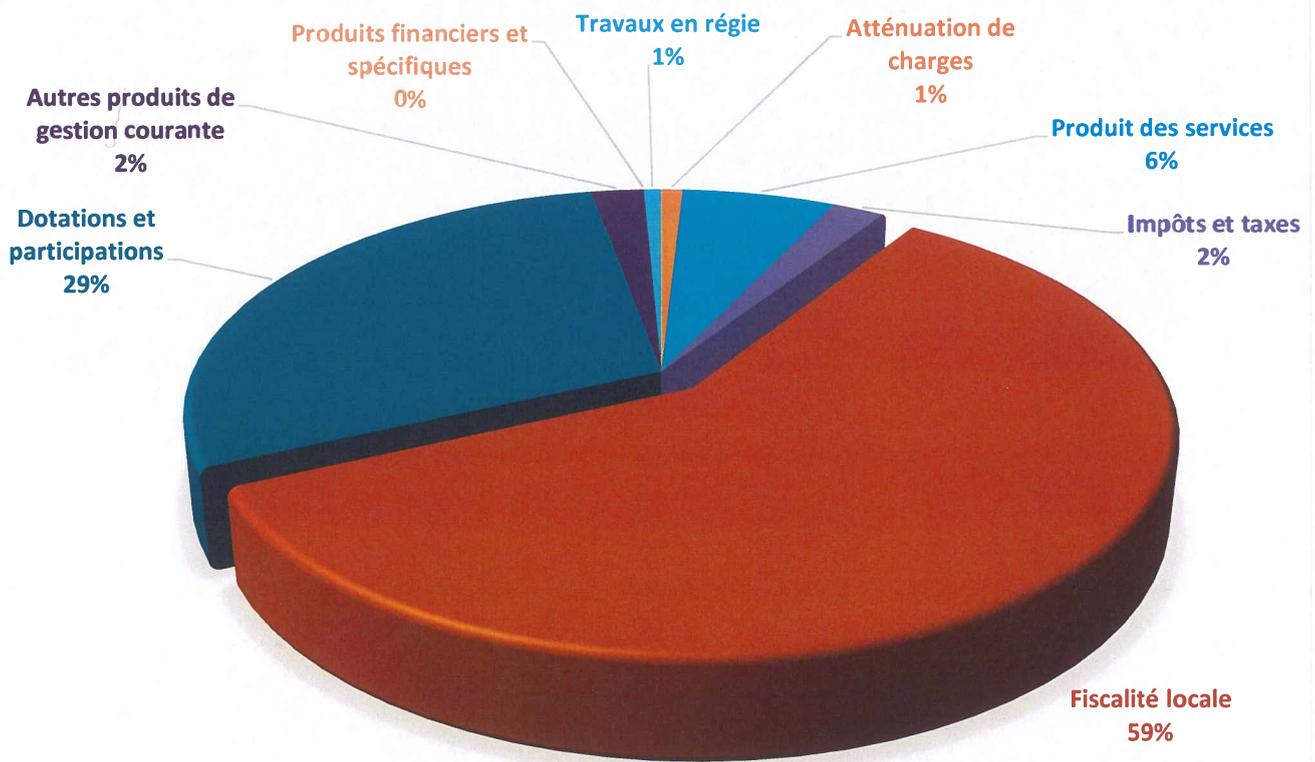
Dépenses de Fonctionnement	2025
011 Charges à caractères général	1 151 878,00 €
012 Charges de personnel	2 176 500,00 €
014 Atténuation de produits	54 200,00 €
65 Autres charges de gestion	462 591,72 €
66 Charges financières	76 334,28 €
67 Charges spécifiques	1 000,00 €
68 Dotations aux provisions	1 000,00 €
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>3 923 504,00€</b>
6811 Dotations aux amortissements	157 257,00 €
6862-042 IRA	
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>	<b>157 257,00 €</b>
<b>Total Dépenses de fonctionnement</b>	<b>4 080 761,00 €</b>
023 Virement à la section d'investissement	858 795,00 €
<b>Total des Dépenses</b>	<b>4 939 556,00 €</b>



Dépenses de fonctionnement



Recettes de Fonctionnement	2025
013 Atténuation de charges	36 500,00 €
70 Produits des services	256 861,00 €
73 Impôts et taxes	87 000,00 €
731 Fiscalité locale	2 467 414,00 €
74 Dotations, subventions et participations	1 211 173,00 €
75 Autres produits de gestion courante	88 400,00 €
76 et 77 Produits financiers et spécifiques	165,73 €
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>4 147 513,73 €</b>
72 Travaux en régie	30 000,00 €
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>	<b>30 000,00 €</b>
<b>Total Recettes de Fonctionnement</b>	<b>4 177 513,73 €</b>
002 Excédent reporté	762 042,27 €
<b>Total des Recettes</b>	<b>4 939 556,00 €</b>



### Recettes de fonctionnement



Par ailleurs, des taux stables sont souhaitables en dehors de l'évolution des bases. Ainsi, cette année, les taux sont inchangés soit :

- ❖ Taxe foncière bâti (TFB) 48,59 %,
- ❖ Taxe foncière non bâti (TFNB) 83,59 %,
- ❖ Taxe d'habitation (résidences secondaires) 16,31 %.

## ➤ La section d'investissement

L'investissements de cette fin de mandat portent en grande partie sur la salle multi activités.

Les autres projets tiennent compte :

- ✓ Des résultats 2024 couvrant nos remboursements d'emprunts. Les dépenses d'équipement de la salle multi activités sont pris en compte dès 2025.
- ✓ De l'obtention de subventions conséquentes d'un montant de 3 039 655 € (pour la salle multi-activités) obtenu par l'Europe, l'État, la Région, le Département, Aurillac Agglo et l'ADEME.
- ✓ De l'évolution des taux des futurs emprunts.

### La création de voies douces

Une quatrième tranche de voies douces avenue de la liberté ; entre le pont du Méricain et l'entrée de la zone artisanale ; pourra être réalisée en fonction de l'obtention des subventions demandées au titre de la DETR 2025 et du Fonds Cantal Développement. Le coût prévisionnel des travaux est de 401 158 € HT.

### Les travaux d'entretien des voiries

Ils restent toujours d'actualité. En effet, si les gros travaux structurants ont été réalisés sur les deux derniers mandats, l'entretien de notre réseau de voiries communales (un des réseaux le plus important du département) nécessite un entretien constant et régulier si on veut conserver un état correct du réseau.

Un budget minimum de 250 000 € par an paraît incontournable si on ne veut pas prendre le risque de décrochage, ce qui entraînerait des investissements nécessaires bien supérieurs à moyen et long terme.

Naturellement, l'entretien des bâtiments communaux, écoles, l'entretien et la poursuite du renouvellement des véhicules sont aussi à prendre en compte en fonction des besoins et de nos possibilités financières.

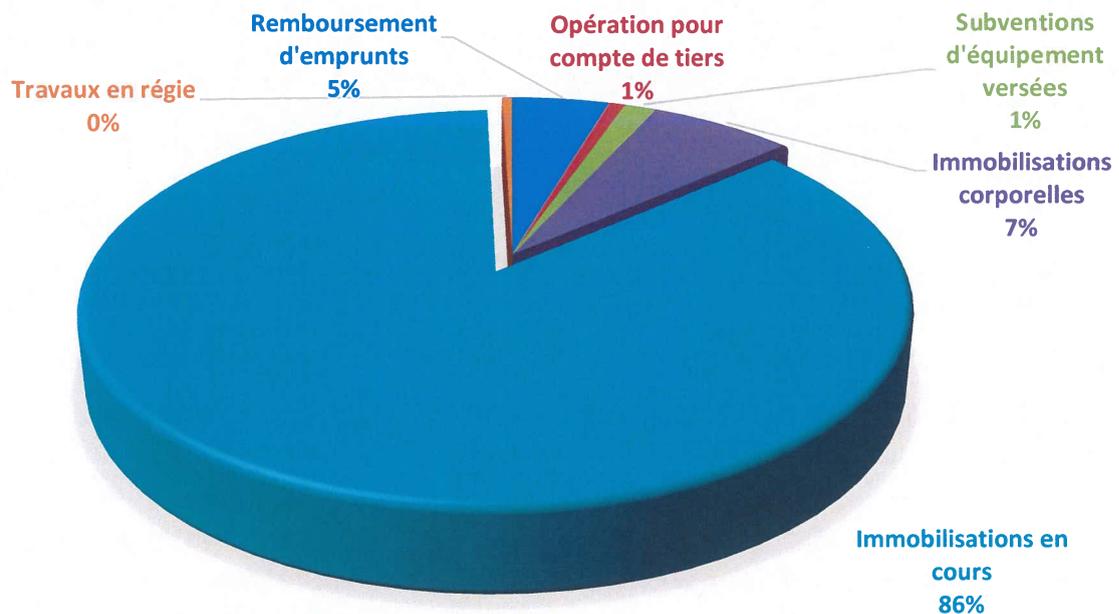
### Les achats

Pour le bon fonctionnement et la modernisation de nos différents services ; des achats sont nécessaires pour les services techniques, administratifs (ordinateurs ; urnes), scolaires (jardinières pour plantations, talkies walkies, aspirateurs, fauteuils ergonomiques), restauration scolaire (adaptation du plan de travail du Bex, lave-vaisselle ergonomique), bibliothèque (meubles).

Ces achats améliorent les conditions de travail de nos agents et favorisent des prestations de services de qualité pour l'ensemble de la population.

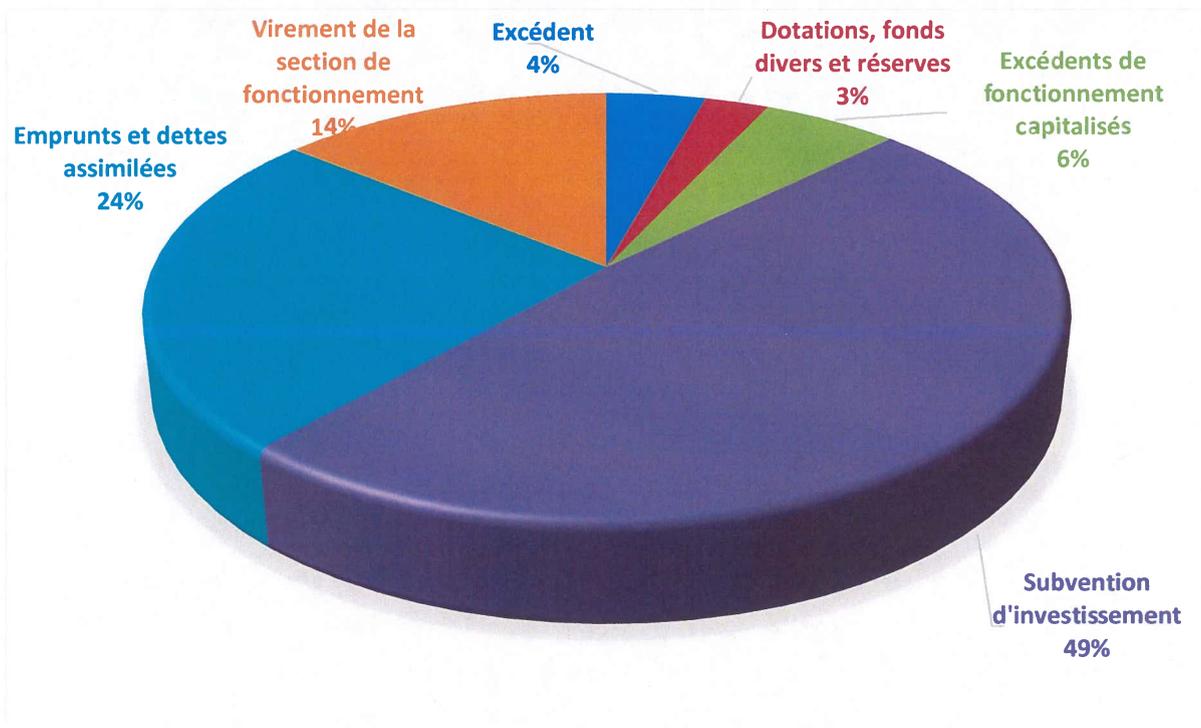
## La section d'investissement 2025

Dépenses d'Investissement	2025
16 Remboursement d'emprunts	287 000,00 €
45811 Opération pour compte de tiers	46 740,00 €
204 Subventions d'équipement versées	93 500,00 €
21 Immobilisations corporelles	429 062,00 €
23 Immobilisations en cours	5 426 502,00 €
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>6 282 804,00 €</b>
040 Travaux en régie	30 000,00 €
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>30 000,00 €</b>
<b>Total des dépenses d'investissement</b>	<b>6 312 804,00 €</b>
D 001 solde d'exécution reporté	0.00
<b>Total des dépenses d'investissement cumulées</b>	<b>6 312 804,00 €</b>



Dépenses d'investissement

Recettes d'investissement	
001 Excédent	256 797.91 €
10 Dotations, fonds divers	161 976.00 €
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés	349 396.09 €
13 Subventions d'investissement	2 979 842.00 €
16 Emprunts et dettes assimilées	1 502 000.00 €
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>5 250 012.00 €</b>
021 Virement de la section fonctionnement	858 795.00 €
45821 Participation CD	46 740.00 €
28 Amortissements des immobilisations	157 257.00 €
<b>Total des recettes d'ordre investissement</b>	<b>1 062 792.00 €</b>
<b>Total des recettes d'investissement cumulé</b>	<b>6 312 804.00 €</b>



Recettes d'investissement

### Les subventions versées aux associations

Voir l'annexe IV-B8 des subventions versées.

### La Maison de Santé / Gendarmerie

Le budget de fonctionnement est de 165 282 €.

Le budget d'investissement est de 141 547,52 €.

### Le CCAS

Le budget de fonctionnement est de 85 312 €.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES</b>	<b>B8</b>

**SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
<b>INVESTISSEMENT (total)</b>					<b>0,00</b>
<b>FONCTIONNEMENT (total)</b>					<b>166 890,50</b>
65748	4	Subvention de fonctionnement	Association CLUB DE LA VALLEE DE L'AUTRE	Association	400,00
65748	5	Subvention de fonctionnement	Association LA RETRAITE SPORTIVE	Association	300,00
65748	6	Subvention de fonctionnement	Association FNACA	Association	300,00
65748	2023	Subvention exceptionnelle	Association LATINO DANCE	Association	400,00
65748	7	Subvention de fonctionnement	Association LES PEINTRES DU HASARD	Association	800,00
65748	10	Subvention	Association RPE LES P TITS LOU	Association	2 239,50
65748	12	Subvention de fonctionnement	Association COMITE DE JUMELAGE	Association	1 000,00
65748	13	Subvention de fonctionnement	Association ESPINAT YTRAC FOOTBALL JEUNES	Association	3 000,00
65748	14	Subvention de fonctionnement	Association Union des comices des cantons d'Aurillac	Association	1 000,00
65748	15	Subvention de fonctionnement	Association Entente Larquebrou Ytrac Tennis	Association	1 300,00
65748	17	SUBVENTION	Association DES PARENTS D ELEVES YTRAC	Association	1 200,00
65748	33	Subvention de fonctionnement	Association DES DONNEURS DE SANG	Association	500,00
65748	18	Subvention exceptionnelle	Association PETANQUE YTRAC CLUB	Association	1 000,00
65748	19	Subvention de fonctionnement	Association JUDO CLUB YTRACOIS	Association	1 000,00
65748	21	Subvention de fonctionnement	Association LES DIGITALES YTRACOISES	Association	1 500,00
65748	23	Subvention de fonctionnement	Association YTRAC FOOT	Association	3 000,00
65748	24	Subvention exceptionnelle	Association YTRAC FOOT	Association	2 000,00
65748	27	Subvention de fonctionnement	Accordéons des Burons de Pailherols"	Association	200,00
65748	28	Subvention de fonctionnement	Association CLASSE 68	Association	100,00
65748	39	Subvention de fonctionnement	Association ASS SPORTIVE ESPINAT	Association	3 000,00
65748	30	Subvention exceptionnelle	Association DES PARENTS D ELEVES LE BEX	Association	1 150,00
65748	31	Subvention exceptionnelle	Association DES PARENTS D ELEVES YTRAC	Association	1 150,00

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le 11/04/2025



ID : 015-211502679-20250410-DEL\_29\_2025-DE

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
65748	32	Subvention de fonctionnement	Association DYNAMIC DANCE 15	Association	300,00
65748	33	Subvention de fonctionnement	Comité Ytrac animations	Association	12 000,00
65748	42	Subvention de fonctionnement	Association Amicale des Anciens de CELVIA	Association	100,00
65748	43	Subvention de fonctionnement	Association YTRAC CLUB NATURE	Association	500,00
65748	102	Subvention de fonctionnement	Association LATINO DANCE	Association	600,00
65748	45	Subvention exceptionnelle	Association ASS SPORTIVE ESPINAT	Association	2 000,00
65748	25	Subvention de fonctionnement	Association Centre socioculturel A La Croisée des Autres	Association	123 751,00
65748	2	Subvention de fonctionnement	Association DETENTE ET YOGA	Association	100,00
65748	3	Subvention de fonctionnement	Association ASSOCIATION DE LA CHASSE AGREEE	Association	1 000,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.